

# Compte Rendu de la Réunion Publique à SENTARAILLE du 19/09/2023

ACCUEIL : Monsieur le Maire accueille les administrés et présente les membres de son équipe présents, ainsi que l'ordre du jour et le déroulé de la réunion, un cadre d'écoute et de respect de la parole de chacun étant souhaité. L'équipe municipale est représentée par Bernard LAMARY (Monsieur le Maire), Noëlie HISPA (Adjointe en charge des finances), Claude SOUQUET (Adjoint en charge de la voirie), Luc ARGENTY (Conseiller municipal, délégué à la sécurité), Bertrand ALBOUY (conseiller municipal, référent communication et numérique), Nadège DE SANTI (conseillère municipale).

Plus d'une quarantaine de personnes se sont déplacées pour participer à cette rencontre dont l'ordre du jour est : les préoccupations et problématiques du quotidien concernant les aménagements du village et plus particulièrement les questions de circulation et de vitesse.

Noëlie HISPA, Fait un historique du travail mené jusqu'ici et explique le protocole inhérent à la réalisation des travaux en termes financiers.

## ➤ HISTORIQUE :

- Mandat précédent : commissions citoyennes (inscription en Mairie des personnes souhaitant y siéger) → réflexions communes sur les projets en cours (aménagement du terrain communal parking Médiathèque/grange, points noirs circulation, ...)
- Ce mandat-ci, réunions de quartier pour cibler les préoccupations des riverains directs (sur Lorp 1<sup>er</sup> Armée Française 2022, à Sentaraille rue Joseph SOUM 2021 : sens unique acté sens avenue de la Tour / avenue Albert Régagnon ; attentes finalisation enfouissement réseau pour mise en œuvre).
- Ce soir, réflexions globales sur les points dangereux, les sens de circulations et les aménagements à prévoir.

## ➤ POINT SUR LE PROTOCOLE FINANCIER :

Le budget communal est composé d'un budget de Fonctionnement (charges à caractère général + charges de personnel) et d'un budget d'investissement (Travaux et Achats importants). Les petits aménagements urbains (- de 10 000€ peuvent être prélevés sur le budget de fonctionnement, alimenté notamment par les impôts) ; pour les opérations plus importantes, c'est le budget d'investissement qui est impacté : il s'agit donc de monter des dossiers techniques et financiers de demande de subvention (état, département, autres, ...) avant de programmer la réalisation de ces derniers.

La politique des élus sur les 3 derniers mandats a été au niveau des impôts, de ne pas augmenter les taux communaux (sachant que les taux intercommunaux et départementaux augmentent chaque année), afin de protéger nos administrés. Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie ces 18 dernières années, ce choix politique, couplé aux modifications de redistribution fiscale nationale des quatre derniers mandats présidentiels a eu un impact sur les finances de la commune (baisse de plus de 40% des dotations de l'Etat). D'où la nécessité de travailler les besoins en amont, afin de programmer l'échelonnement des travaux à venir.

C'est ce qui nous réunit ce soir !

Claude SOUQUET évoque les travaux de voirie réalisés (opérations de point à temps et entretien de voirie, fleurissement) ainsi que les autres travaux (dépositoire et ossuaire).

Noëlie HISPA évoque la campagne d'enfouissement des réseaux aériens sur le centre du village : l'opération a débuté en 2021 sur 2 phases et n'est pas encore finalisée, pour des raisons de manque de coordination entre le SDE09 et les Télécom ; les 2 prochaines phases (tranche av Industrie / rue du Soleil Levant / rue des Rosier) devraient débiter en fin d'année.

Sont ensuite présentés les points noirs que plusieurs administrés ont déjà fait remonter, puis la parole est donnée à ceux qui souhaitent s'exprimer et faire remonter d'autres points.

#### LES POINTS QUI SONT REMONTES EN MAIRIE :

- Vitesse excessive des automobilistes sur les entrées du village (chacune étant déjà pourvue d'un ralentisseur)
- Carrefour Industrie/Dahlias/arc-en-ciel : besoin miroir ! (anciennement privée, l'impasse de l'arc-en-ciel ne pouvait pas bénéficier de cet aménagement, incombant aux riverains ; mais la commune a acquis une parcelle pour l'implantation de containers de recyclage, il lui appartient donc de sécuriser cette sortie)
- Manque d'éclairage entre la voie verte et l'entrée du centre du village, qui rend les déplacements des écoliers pour se rendre à leur arrêt de bus (place du village/rond point ZI) dangereux et vécus comme insécurisants.
- Vitesse et sécurisation de l'avenue de l'industrie pour les piétons : entre le rond point de la ZI et le centre du village. Sur ce tronçon, la 1<sup>ère</sup> partie (Rond point / Innocent) relève de la compétence Intercommunale, donc il sera question de travailler en collaboration avec les services de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées. Pour la seconde tranche, les choses peuvent aller plus vite en fonction des solutions envisagées.
- Monsieur Olivier Innocent nous a transmis un projet d'aménagement sur lequel il a travaillé en proposant plusieurs options : certaines idées sont pertinentes (actions communes à toutes les options) d'autres en revanche ne tiennent pas compte des contraintes institutionnelles inhérentes à la localisation (compétence Intercommunale / Départementale) et au fait que nous sommes en milieu rural et non en agglomération. Néanmoins le travail mené sur ce projet, qui a été bien étudié est à saluer.

#### OUVERTURE DE LA PAROLE AU PUBLIC

- Secteur de la Zone Industrielle (compétence intercommunale) :
  - Le STOP à la sortie de la zone n'est pas respecté : mise en place d'un haricot + marquages au sol ou réfection ancien pont-point ?
  - Nommer la rue d'entrée de la zone (les nouveaux administrés n'ont pas d'adresse précise et les services de la Poste nous ont aussi interpellés à ce sujet)  
→ Une rencontre avec le technicien en charge de l'aménagement du territoire sur les ZI est prévue le 15 novembre, pour faire le point.
- Voie Verte (compétence Départementale) :

- circulation de véhicules motorisés (quads, 4x4, tracteurs, ...) qui endommagent le revêtement et sont dangereux
  - Les intersections avec la route sont dangereuses pour les utilisateurs de la voie verte, un aménagement qui force l'arrêt des usagers serait souhaitable
  - A la Cometer, courses de véhicules motorisés, dangereux et bruyant
  - Chemin de Bagen, stationnement de 2 véhicules épaves à faire déplacer
  - Un aménagement spécifique pour le stationnement des voitures serait nécessaire.  
→ Une rencontre avec la personne responsable de la voie verte aux services du Département est prévue en début d'année prochaine
- Eclairage public :
- manque d'éclairage en bout de l'avenue de la Tour
  - Eclairage nocturne : serait-il possible de prévoir un éclairage avec détecteur de mouvements ?  
→ la question de l'éclairage public est déjà étudiée par l'équipe municipale : un sondage pour la population et une réunion d'information publique seront proposés l'année prochaine.
- Carrefours dangereux et vitesse excessive :
- Devant la Médiathèque / place du village : interdiction de stationner devant les logements (Morere) ; repenser la priorité de circulation entre l'avenue de l'Industrie, les fines gaules, l'avenue de la Tour et la Place ;  
→ plusieurs contraintes sur ce carrefour et notamment le passage du bus scolaire : un accompagnement des services de voirie du Département sera nécessaire pour proposer un aménagement cohérent, aux normes et sécuritaire.
  - Besoin de plusieurs ralentisseurs : à l'entrée de l'avenue de la Tour, entre la table de pique-nique et la première maison (le ralentisseur positionné devant chez Pince c'est affaissé et est inefficace) et avenue de l'Industrie entre la voie verte et l'entrée du village, ainsi que de l'autre côté (le ralentisseur type berlinois en place au niveau des 1ères maisons du centre du village n'est pas efficace).  
→ ces aménagements vont être mis en devis sur la prochaine campagne de réfection de voirie (2024)
  - Serait-il possible d'utiliser les caméras de vidéosurveillance pour contrôler la vitesse ?  
→ Le dispositif de vidéosurveillance dépend d'un cahier des charges très strict, visionnage exclusif par les services de gendarmerie en cas de délits ou enquêtes en cours.
  - Une zone à 30 km sur l'ensemble du village serait souhaitable
  - L'implantation d'un arrêt de Bus au niveau de la voie verte pour les écoliers paraît nécessaire.
- Autres sujets abordés :
- Chemins ruraux sur la plaine du Salat : circulation de plus importante de véhicules « non ayant droit » (suspicion de trafics de stupéfiants), nuisances sonores et soulèvement de poussière...
  - Nuisances sonores voisinages sur des horaires jugés inconvenants (exemple : tondeuse le dimanche) : serait-il possible de prendre un arrêté municipal de réglementation ?
  - La fête locale pourrait-elle être délocalisée sur un terrain moins « passant » ?
  - Sens unique Avenue Albert Régagnon ?

- Attention une végétalisation se crée au niveau du clocher de l'Eglise qui risque de fragiliser la structure du balcon...

- Sur le village de Lorp :

Débat autour du « STOP » implanté route de Sentaraille

Voie cyclable sur la RD177 dangereuse (pas assez large)

Sortie Pharmacie Laurie très dangereuse

Embauche d'un policier municipal ?

Après 2h de réunion, l'ordre du jour étant épuisé et les sujets commençant à dériver sur des problématiques de droit privé, monsieur le Maire clôture la réunion par un bilan des sujets évoqués et remercie chaque participant de s'être rendu disponible pour participer à cette rencontre.

**Bilan : 4 sujets sont à étudier rapidement, tous sécuritaires.**

En premier lieu « le déplacement des écoliers, avenue de l'Industrie » et « la sortie de la Zone Industrielle » ; puis « l'aménagement du carrefour médiathèque / place du village » et « le ralentissement sur les entrées de village »

***L'équipe Municipale a déjà commencé le travail, une autre réunion sera proposée l'année prochaine, pour faire un point sur les démarches engagées et ce qui reste à faire.***